

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Berne, le 11 août 2010

**IP Lait****Le comité central de la FPSL entend soutenir l'IP Lait et approuve la motion Aebi***Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Tél.: 031 359 51 11  
Fax: 031 359 58 51  
psl@swissmilk.ch  
www.swissmilk.ch

**Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL s'est clairement prononcé en faveur d'une Interprofession du lait (IP Lait) forte et en mesure d'agir pour remplir son mandat statutaire, à savoir le maintien de valeur ajoutée à tous les niveaux, en appliquant résolument les instruments dont elle s'est dotée. Pour que l'IP Lait atteigne ses objectifs, il est toutefois nécessaire de prendre de nouvelles mesures. C'est pourquoi le comité central de la FPSL soutient la motion Aebi.**

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisse de Lait PSL se prononce clairement en faveur d'une Interprofession du lait (IP Lait) forte et en mesure d'agir pour remplir son mandat statutaire, à savoir le maintien de valeur ajoutée à tous les niveaux, en appliquant résolument les instruments dont elle s'est dotée. Cependant, l'IP Lait doit encore prouver qu'elle a réellement la volonté d'y parvenir. Jusqu'ici, aucun instrument de l'IP Lait, ni aucune de ses décisions n'a été appliqué. Les instruments devant servir à gérer les quantités ne sont pas mis en œuvre, ce qui est tout particulièrement désastreux pour les producteurs de lait. Le prix du lait est actuellement très bas, à 55 centimes par kilo de lait de centrale. C'est là une conséquence directe de la crise de pouvoir d'une IP Lait qui ne parvient pas à faire exécuter ses décisions, crise qui depuis longtemps déjà s'est muée pour les producteurs de lait en crise des revenus.

**Deux options**

Face à cette situation, deux options se présentaient au comité central de la FPSL. Soit la FPSL accepte la lutte sans merci que se livrent actuellement les acteurs du marché laitier et renonce à chercher des solutions permettant de gérer concrètement les quantités, tout en sachant que dans un tel scénario, la situation se dégradera encore fortement.

Soit la FPSL prend et revendique des mesures politiques complémentaires permettant une réelle gestion des quantités (motion Aebi, éventuellement d'autres interventions politiques).

**Le comité central de la FPSL prend position pour une gestion des quantités**

Le comité central de la FPSL est convaincu qu'il est nécessaire de gérer les quantités de lait mises sur le marché pour que le « maintien de plus-value à tous les niveaux » soit effectivement réalisable. C'est pourquoi la FPSL continue à soutenir la collaboration de la branche au sein de l'IP Lait. Le comité central demande tout particulièrement la mise en œuvre des décisions de l'IP Lait concernant l'allègement des

stocks de beurre et l'augmentation du prix indicatif. Il pose un ultimatum aux acteurs du marché, les priant de respecter les décisions prises.

### **La motion Aebi soutient les buts de l'IP Lait**

Afin de permettre au système de gestion des quantités de prendre pied, le comité central est d'avis qu'il est nécessaire de soutenir l'IP Lait par des mesures politiques complémentaires. C'est pourquoi le comité central de la FPSL soutient la motion Aebi en tant que mesure complémentaire aux outils de l'Interprofession du lait. La motion Aebi, dans sa forme actuelle, veut soutenir et accompagner les mesures de l'IP Lait. En ce sens, elle contribue à renforcer l'Interprofession.

### **Le contenu de la motion Aebi**

La motion Aebi demande que les producteurs de lait puissent recueillir des fonds de manière solidaire et conformément au principe de causalité auprès des producteurs de lait, lorsque la situation le requiert, en s'appuyant sur la force obligatoire générale décrétée par le Conseil fédéral. Ces fonds seront affectés à des mesures d'allègement du marché dans le cadre du système de l'IP Lait.

### **Renseignements**

**Albert Rösti**

Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch

031 359 52 11

079 255 88 56

**Christoph Grosjean-Sommer**

Communication Économie & politique

christoph.grosjean@swissmilk.ch

031 359 53 18

079 645 81 36

3686 caractères, espaces incl.

Pour de plus amples informations :

[www.swissmilk.ch/mediennews](http://www.swissmilk.ch/mediennews)

